



Comité de bon voisinage

Compte-rendu

18 novembre 2014

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Majid Belrachid	Citoyen
Olivier Gendreau	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Jacqueline Mallet	Manoir Ronald McDonald
Pierre Tessier	Modérateur
Martin Massé (MM)	Directeur adjoint, Grandir en santé, CHUSJ
Louise Boisvert	Adjointe au directeur, communications et affaires publiques, CHUSJ
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Hugues Dupuis	Chargé de projet, SNC-Lavalin Construction
Marie-Michèle Paul (MMP)	Conseillère en communications, CHUSJ
INVITÉS	
Claude Lochhead	Directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

Une citoyenne du quartier, autre que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, était présente.

ORDRE DU JOUR

1) Mot de bienvenue

Pierre Tessier, modérateur et Louise Boisvert, CHU Sainte-Justine

2) Suivi des demandes soulevées lors du dernier comité de bon voisinage et des mesures correctrices apportées

Marie-Michèle Paul en l'absence de Pascal Trottier, arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

- Les voitures circulent trop rapidement sur Souart et tournent sans respecter les deux voies. Une citoyenne propose de poser des dos d'âne;
- Une citoyenne propose de mettre un arrêt au coin de Souart et Ellendale;
- Sur Decelles, devant l'entrée du stationnement, il y a un poteau de signalisation désuet;
- Donner de l'information plus tôt aux gens qui viennent de l'Est vers l'Ouest afin qu'ils sachent dans quelle voie se mettre pour aller au stationnement souterrain ou pour aller à Brébeuf.

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- Alternative au guichet unique pour les problèmes urgents;
- Camions qui bloquent les entrées des résidants lors de livraisons;
- Livraisons dans la rue plutôt qu'au débarcadère;
- Livraison la fin de semaine
- Respect de la route de camionnage;
- Heure du début des travaux avec le charriot élévateur;
- Travaux d'Hydro-Québec.

3) Suivi des plaintes depuis le dernier comité

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction et Martin Massé, Grandir en santé

- Bruit de « buzzer »;
- Bruit des portes de garage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

4) Travaux en cours et à venir

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- Photos de l'avancement des travaux;
- Bâtiment des unités spécialisées;
- Centre de recherche.
- Vacances de Noël.

PÉRIODE DE QUESTIONS

5) Conclusion

Pierre Tessier, modérateur

- Prochaines rencontres : 3 février 2015
14 avril 2015

1. MOT DE BIENVENUE

Pierre Tessier souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre. Il mentionne l'importance que tous les échanges se fassent de façon cordiale et respectueuse, tant autour de la table, lors des rencontres ainsi qu'à l'extérieur des rencontres, dans les échanges courriels ou téléphoniques, par exemple. Un membre pourrait se voir refuser l'accès au comité si ses interventions sont irrespectueuses envers un participant au comité.

Louise Boisvert partage avec le comité le fait que le maire de l'arrondissement, M Russel Copeman, est venu visiter le chantier. La conseillère, Magda Popeanu est également venue nous rencontrer et visiter le chantier. Elle est très au fait des enjeux entourant la construction. Elle a été très encourageante en nous disant que le pire était derrière nous et qu'en ce moment, c'est surtout les problèmes de circulation et de stationnement qui sont amenés à son attention.

2. SUIVI DES DEMANDES SOULEVÉES LORS DU DERNIER COMITÉ DE BON VOISINAGE ET DES MESURES CORRECTRICES APPORTÉES

Marie-Michèle Paul, CHUSJ (en l'absence de Pascal Trottier, arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce)

- **Les voitures circulent trop rapidement sur Souart et tournent sans respecter les deux voies. Une citoyenne propose de poser des dos d'âne**

Pour la rue Souart, l'arrondissement a demandé à l'atelier de la Ville de procéder au marquage des lignes d'arrêt et de la ligne axiale. Toutefois, dû au volume élevé de travaux, ces derniers n'ont pu le compléter. L'arrondissement a donc demandé à un entrepreneur de procéder aux travaux. Cependant, les conditions climatiques doivent permettre le marquage (chaussée sèche, température supérieure à 5 degrés).

Pour ce qui est de la vitesse, les analyses démontrent que 85 % des usagers de cette rue roulent en deçà de la limite de vitesse affichée (40km/h). Aussi, les débits ne démontrent pas un problème de transit sur cette rue.

- **Une citoyenne propose de mettre un arrêt au coin de Souart et Ellendale**
L'arrondissement n'a pas donné de précision concernant cette demande.
- **Sur Decelles, devant l'entrée du stationnement, il y a un poteau de signalisation désuet**
Pour ce qui est du poteau désuet, le représentant de l'arrondissement n'a pas eu encore de réponse finale à savoir si ce dernier peut être enlevé.
- **Donner de l'information plus tôt aux gens qui viennent de l'Est vers l'Ouest afin qu'ils sachent dans quelle voie se mettre pour aller au stationnement souterrain ou pour aller à Brébeuf**
Pour ce qui est des panneaux d'assignation de voies, étant donné les deux intersections limitrophes, nous ne pouvons mettre de signaux avancés.

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

- **Alternative au guichet unique pour les problèmes urgents**
Les résidants ont la possibilité d'aller voir le responsable de la sécurité à la guérite Ellendale. La personne de garde pourra ensuite aviser qui de droit pour régler le problème sans délai. Ultiment, les gens peuvent aussi communiquer avec le SPVM si l'urgence et le danger le justifient.
- **Camions qui bloquent les entrées des résidants lors de livraisons**
Le responsable de la guérite Ellendale a été avisé d'agir pour éviter de bloquer les entrées privées pour une longue période. Il est possible que, durant une certaine manœuvre, on doive faire attendre un camion avant de le faire entrer dans la zone de chargement ou même bloquer temporairement la circulation pour une très courte durée. Ultiment, on peut appeler le SPVM si le camionneur a quitté son véhicule et qu'il bloque une entrée privée pour une longue période.
- **Livraisons dans la rue plutôt qu'au débarcadère**
Non, ce n'est pas normal. Il s'agit d'opérations rares, mais possibles et de courtes durées.
- **Livraison la fin de semaine**
Il ne devrait pas y avoir de livraisons le week-end pendant la phase des travaux courants. Ces livraisons sont quand même possibles à l'occasion, mais nous tentons de les éviter.

- **Respect de la route de camionnage**

Les routes de camionnage ont été établies pendant la phase d'excavation de roc et de terre pour en limiter l'impact sur le voisinage, alors qu'il y avait des centaines de camions qui allaient et venaient au chantier chaque jour. Après vérification auprès de l'arrondissement, de telles routes ne seraient plus nécessaires dans les phases actuelles des travaux. Des ajustements seront apportés au besoin, selon les activités.

- **Heure du début des travaux avec le charriot élévateur**

Tel que mentionné à plusieurs reprises lors des dernières rencontres du comité de bon voisinage, cet appareil de levage est essentiel pour mener à bien les diverses activités du chantier et malheureusement, il doit absolument être utilisé dès 7 h. Nous avons fait des efforts pour faire réduire sa vitesse dans la rue, ne pas arriver avant 7 h le matin et en limiter l'utilisation au strict nécessaire.

- **Travaux d'Hydro-Québec**

Les résidants ne devraient pas être affectés puisqu'il s'agit de travaux souterrains. S'il y a coupure de courant électrique, Hydro-Québec avisera les résidants. Ces travaux permettront le branchement permanent en électricité prévu en avril 2015.

3. SUIVI DES PLAINTES

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction et Martin Massé, Grandir en santé

- **Bruit de « buzzer »**

Ce bruit ne provenait pas du chantier, mais plutôt d'un équipement mécanique (ventilateur ou autre), situé sur la toiture du 3250 Ellendale, à proximité de la terrasse extérieure.

- **Bruit des portes de garage sur Decelles**

Des correctifs ont été apportés. L'ajout de graisse a permis de limiter le bruit des portes de garage.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
J'ai remarqué que le signe d'obligation de tourner à droite à la sortie du stationnement sur Decelles semble avoir été enlevé. J'ai vu des voitures tourner à gauche, en sens inverse du trafic, traverser la rue pour rejoindre Decelles en direction sud.	MMP – Nous allons vérifier avec l'arrondissement. Suivi au prochain comité.
Il y a un trou à boucher sur Ellendale au coin de Dolbeau, en face d'une des gérîtes.	HD – Je vais vérifier avec l'arrondissement. Suivi au prochain comité.
J'aimerais qu'il y ait une présence plus constante des représentants de l'arrondissement au comité. Il reste encore des enjeux à régler, notamment concernant la circulation.	
Vers 6 h 45, le 17 novembre, il y avait un bruit très fort qui nous a réveillés. Je ne sais pas ce que c'était. Je me demandais si c'était nécessaire si tôt le matin.	HD – Je vais vérifier. Suivi au prochain comité.
Je trouve qu'au niveau du bruit, c'est mieux depuis que la structure est fermée.	

4. TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Hugues Dupuis, SNC-Lavalin Construction

Bâtiment des unités spécialisées et Centre de recherche

Nous poursuivons les travaux d'isolation des membranes, de maçonnerie et de pose de murs rideaux sur l'enveloppe extérieure. Notre objectif est de terminer les travaux de fermeture des bâtiments avant l'hiver. À l'intérieur, nous poursuivons les travaux de montants métalliques et d'installations d'équipements électromécaniques. Il y a aussi des livraisons d'équipements mécaniques, comme ce fut le cas la fin de semaine dernière.

Présentation de photos sur l'avancement des travaux.

Vacances de Noël

Il n'y aura pas d'activité sur le chantier du 20 décembre au 4 janvier. La reprise des travaux se fera le lundi 5 janvier 2015.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Est-ce que la brique sera posée sur le Centre de recherche, du côté d'Ellendale, avant Noël?	HD – On va faire une partie cet hiver, mais pas au complet. Les travaux vont reprendre au printemps.
Est-ce que des tests ont été faits pour évaluer l'impact sonore des équipements de ventilation dans le stationnement?	DR – L'engagement de SNC-Lavalin est de remettre un rapport de bruit à la toute fin du projet. On doit faire des ajustements jusqu'à la fin.
J'imagine que si le stationnement est ouvert, c'est qu'il répond aux normes.	HD- Oui
La bonne nouvelle, c'est que ceux qui habitent près du stationnement ne semblent pas importunés par le bruit de la ventilation.	MMP – Nous n'avons pas reçu de plainte à ce sujet.
Est-ce que le stationnement est occupé au maximum de sa capacité?	HD – Presque, donc la ventilation fonctionne aussi au maximum de sa capacité.
Mon bureau est juste en face et je n'entends pas la ventilation.	
Êtes-vous toujours dans les délais par rapport à l'échéancier?	HD – Nous sommes dans les délais. De gros efforts ont été faits afin de respecter l'échéancier initial.
Quel est le taux d'avancement des travaux?	HD – Plus de 43 %.
Est-ce que ce qui était prévu au départ au niveau conceptuel, comme le positionnement des équipements mécaniques et les fournisseurs de ces équipements, ça tient toujours ou est-ce qu'il y a eu des changements?	CL – Nous n'avons pas changé les concepts ni de fournisseurs. Des éléments se précisent plus on avance dans le projet. Nous avons une obligation contractuelle de résultat.
Je crois que si le représentant de l'arrondissement avait été là, il y aurait eu des questions sur la prise de relevé de circulation sur la rue Souart. En fait, je me demande à quel moment les mesures ont été prises. Sur MacShane, lorsqu'il y avait affluence de véhicules, c'était le matin et le soir. Si on avait fait la moyenne sur la journée, ça n'aurait pas été représentatif de la réalité.	MMP – Nous allons transmettre la question au représentant de l'arrondissement. Suivi au prochain comité.

6. MOT DE LA FIN

Louise Boisvert

Louise Boisvert mentionne aux membres que les plaintes diminuent tout comme les enjeux en lien avec la construction. Elle interroge les membres du comité sur la pertinence de maintenir le rythme des rencontres, soit cinq rencontres par année. Pour l'instant, les membres sont satisfaits et souhaitent le maintien des cinq rencontres annuelles.

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Prochaines rencontres :

- 3 février 2015
- 14 avril 2015

Nous remercions les participants de leur présence.